



**BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITAIRE**

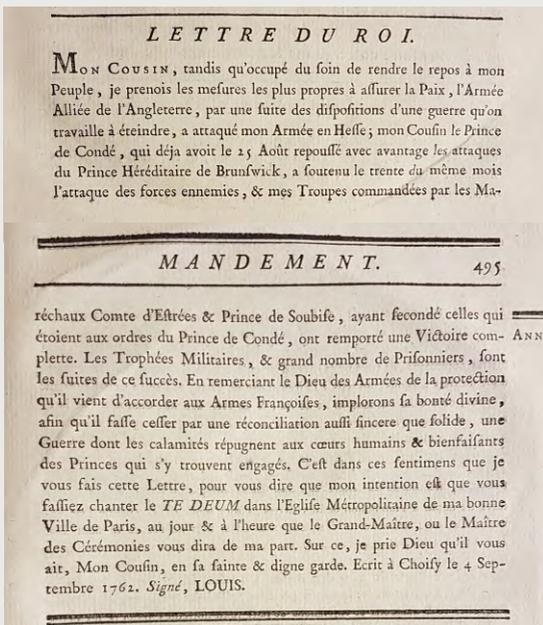
Fonds « mandements épiscopaux et lettres pastorales »



HISTOIRE MILITAIRE ET POLITIQUE

La collection de mandements épiscopaux et de lettres pastorales est répartie au sein de 295 volumes, sur une période allant de 1747 à 1774 (2 volumes), de 1801 à 1900 (196 volumes), puis de 1900 à 1967 (97 volumes) – avec absence de volume entre 1905 et 1916. Elle est quasiment complète et couvre l'ensemble des diocèses français, y compris ceux d'outre-mer.

Après la Révolution française, le modèle concordataire (Concordat de 1801) s'organise autour de la figure épiscopale, seule autorité dans le diocèse et principal interlocuteur du pouvoir politique. La collection constitue ainsi une source d'informations importante sur la vision et la position de l'Église sur certains sujets politiques et événements militaires de l'époque, mais aussi sur l'histoire de l'Église en France. L'étude des actes épiscopaux permet en outre d'observer l'évolution des relations entre les pouvoirs spirituel et temporel.

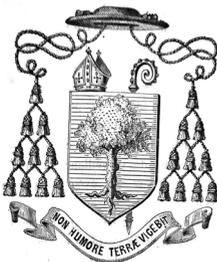


► Extrait d'une lettre de Louis XV, roi de France, jointe à un mandement de l'archevêque de Paris (septembre 1761)

Les lettres de la première moitié du XIXe siècle montrent des liens étroits entre Église et État et représentent de véritables "journaux de la politique intérieure et extérieure" (Savart Claude, *Deux siècles d'enseignement épiscopal. Les lettres pastorales des archevêques de Paris, 1802-1966*. 2000). De même, la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, marqués par des vagues successives d'anticlérisme et une laïcisation progressive de la société française, voient augmenter à nouveau la proportion de lettres pastorales en lien avec la politique. C'est après la Première Guerre mondiale que les actes épiscopaux tendent à s'éloigner des sujets politiques. Les évêques portent désormais leurs enseignements vers la spiritualité ou la pastorale, intervenant éventuellement sur des sujets relatifs à l'actualité, mais peu évoquant de lien avec la politique.

► ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES, MILITAIRES ET DIPLOMATIE

- Guerres royales et napoléoniennes, guerre de Crimée (1853-1856), guerre franco-prussienne et Commune de 1871, guerres du Tonkin (1881-1885) et du Dahomey (1892-1894)
- Insurrection polonaise contre la Russie (1863), révolte des Boxers en Chine (1899-1901), mouvements religieux en Angleterre
- Révolution et guerres d'indépendance italiennes (à partir de 1848)
- Incendie du Bazar de la Charité (1897), Exposition universelle de 1900, commémoration du baptême de Clovis ou 400e anniversaire des expéditions de Christophe Colomb
- Relations de la France et de la Russie (mort d'Alexandre III en 1894)
- Première Guerre mondiale (1914-1918), Seconde Guerre mondiale (1939-1945)



► Blason de Mgr. Rovérie de Cabrières, évêque de Montpellier, placé en entête de ses lettres



► VIE POLITIQUE

- Régimes et gouvernements : Sacre de Napoléon Ier (1804), événements royaux (naissances, mariages), Révolution de février 1848, assassinat du président Sadi Carnot (1894)
- Élections politiques, législatives, élections du président de la République
- Législation et projets de lois : enseignement et instruction, service militaire, droit de vote des ecclésiastiques
- Courants sociaux et politiques en France : syndicalisme, anarchisme, communisme

de Paris :

Le général Cavaignac ne se borna pas à donner son assentiment au désir de l'Archevêque; il bénit sa pensée, et exprima avec attendrissement l'espérance que cette belle et religieuse démarche serait couronnée de succès. L'Archevêque, quoique excédé de fatigue, et souffrant depuis plusieurs mois, comme le savent ses amis, prit à peine un instant de repos. Il repartit pour la Bastille. Dans toutes les rues qu'il avait à traverser, et qui venaient d'avoir tant à souffrir, les marques de vénération et de reconnaissance s'augmentaient de tout ce que venaient y ajouter l'horreur de la situation, le péril encore si menaçant, le bruit de la fusillade et du canon qui tonnait à nos oreilles. De jeunes officiers, des gardes mobiles, ces héroïques enfants qui revenaient à l'instant du combat, tout noirs de poudre, couraient à nous, et lui pressaient les mains, plusieurs en rappelant que c'était *lui* qui les avait *confirmés*, et en le conjurant de ne pas s'exposer davantage; d'autres, lui disant: Bénissez nos fusils, nous serons invincibles. Des femmes lui apportaient avec une naïve simplicité du linge et de la charpie, lui demandant que, puisqu'il allait au milieu des blessés et des mourants, il voulût bien s'en charger. » Sans doute, leur répondait-il, je vais voir, en passant dans les « ambulances, nos pauvres blessés. Mais je me hâte d'arriver aux « barricades pour essayer de faire cesser le feu, et empêcher qu'il « n'y ait de nouvelles victimes. » A mesure que nous avançons

► Extrait d'un mandement de l'évêque de Perpignan : récit des circonstances de la mort de Mgr. l'archevêque de Paris lors des événements de 1848 (juillet 1848)

► ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE ÉGLISE ET ÉTAT

- Histoire de l'Église en France
- Concordat (1801), loi sur les associations (1901), loi de Séparation des Églises et de l'État (1905)

Dans l'ordre politique, le siècle s'ouvre par le Concordat. Le 18 avril 1802, en présence du légat du Pape, le peuple français, représenté par les Consuls et par toutes les sommités nationales, entourées d'une foule immense qui remplissait la nef et les tribunes de Notre-Dame, renouvelait avec le ciel, sous les yeux des ambassadeurs de toute l'Europe, l'antique alliance qu'il n'aurait jamais dû rompre. Une si belle aurore, après la tourmente révolutionnaire, semblait présager pour le siècle naissant un heureux avenir : l'espoir était dans tous les cœurs.

Mais un esprit nouveau animait le Pouvoir. Il ne reconnaissait plus en Dieu la source de son autorité et de ses droits. Il se regardait comme exempt de tout devoir envers lui ; et s'il considérait encore le culte comme un service public, s'il reconnaissait à l'Eglise quelques-uns de ses droits, ce n'était point tant par conviction religieuse, qu'en vertu d'un pacte imposé par le sentiment général. C'est ce que Napoléon exprima par un acte bien significatif, lorsque, au jour de son sacre, il prit lui-même sur l'autel le diadème impérial, et se couronna de ses propres mains. Et, en effet, le premier Empire après avoir fait alliance avec l'Eglise prétendit l'asservir, en traitant la Religion comme un instrument de gouvernement, et ses ministres comme des serviteurs de ses volontés.

Si la Restauration tenta de renouer les traditions de la France chrétienne en proclamant le culte catholique « Religion de l'Etat », elle éprouva de la part de sectaires imbus de l'esprit du siècle précédent, une opposition implacable, qui la conduisit à la ruine, après lui avoir arraché les mesures les plus contraires à ses sentiments.

Sous le Gouvernement de juillet, l'irréligion triomphante enleva au culte catholique son titre de religion de l'Etat, et le reconnut simplement pour celui de la majorité des Français. L'Etat devint officiellement athée.

Après avoir laissé à l'Eglise quelques jours de paix et d'espérance pendant ses premières années, le second Empire la combat sourdement, tout en ayant l'air de la protéger, et le Saint-Siège abandonné à ses ennemis est dépouillé de son domaine temporel.

Enfin depuis le dernier tiers du siècle, l'on a souvent vu arriver à la direction du pays des hommes qui bien loin de dissimuler leurs intentions hostiles à l'Eglise, s'en faisaient un drapeau, et affichaient hautement l'intention de rompre avec elle le plus tôt possible.

La loi ne reconnaît plus Dieu, et statue sur le travail, sur la famille, sur le mariage, sans tenir compte de l'Eglise ; les pouvoirs publics ne prennent aucune part au culte et ne demandent plus de prières pour la rentrée des Chambres ni pour le succès de nos armes ; il est interdit aux corps constitués d'assister en cortège à aucune cérémonie religieuse, jamais le saint nom de Dieu n'est prononcé en aucune solennité officielle.

► Extrait d'un mandement de l'évêque de Belley : «L'Eglise au XIXe siècle» (février 1900)

Cette présentation n'est évidemment pas exhaustive. Plus d'informations sur la collection et son historique, accès à l'inventaire détaillé et aux ressources en ligne : <http://bu.ices.fr/> .

**BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
DE L'ICES**

17 bd des Belges - BP 691
85000 La Roche-sur-Yon Cedex

02 51 46 12 13